

Intitulé de l'action : Mise en place d'une Cellule de Réflexion Pluriprofessionnelle sur les situations complexes RCP (en lien avec le centre d'expertise)	
<i>Coordonnateur de l'action (personne ou institution) : Dr Roche - CHU Lille</i>	
Constat du diagnostic	Besoin de concertation et d'expertise pour les situations complexes, amenant les partenaires hors hospitalisation à la limite de leur cadre d'intervention Sollicitation importante par téléphone des psychogériatres de FONTAN 2 pour conseils et avis spécialisés
Objectif opérationnel	Proposer aux soignants un espace d'expertise et d'échange sur des situations cliniques complexes Participer à la formation des professionnels à partir de situations cliniques concertées de manières pluridisciplinaires
Détails de l'action	-Mise en place d'une Cellule de Réflexion Pluriprofessionnelle pour les situations cliniques complexes (RCP au sein du centre d'expertise clinique régional) : initialisation de cet axe sur le territoire Lille Agglo en lien avec les Interventions organisées par le Réseau Santé Solidarité Lille Métropole (RSSLM) et en lien avec la MAIA Littoral Flandres (participation à une Concertation Gériatologique Pluridisciplinaire (CGP)) ; évaluation à N+1 pour modélisation et proposition sur d'autres territoires -L'utilisation de la téléexpertise pourrait être envisageable pour les sites plus éloignés
Identification des partenaires	Au titre de l'expérimentation : Centre expert régional Fontan 2 RSSLM Gestion de cas MAIA Lille Agglo RSG Lille Agglo MAIA Littoral Flandres - CGP Concertation Gériatologique Pluridisciplinaire En fonction du développement : intégration d'autres partenaires locaux
Modalités de réalisation	Cf Détails de l'action
Calendrier prévisionnel	-2019-20 : observation et conceptualisation -2020-21 : modélisation reproductible sur les autres territoires
Indicateurs d'évaluation du résultat de l'action	Nb de situations Nb de réunions Nature des participants Satisfaction des professionnels
Points de vigilance et bonnes pratiques à promouvoir	CR à la fin de séance Communication auprès des professionnels de 1er recours Respect de l'anonymat des personnes évoquées